

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2004

Les membres du bureau et responsables de thème de l'association Pierre Salvi ont été convoqués le 3 février 2004.

L'ordre du jour figure en annexe du présent compte-rendu.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Daniel DESSE – Monsieur William ROUYER – Madame Charlotte MARCHAND – Monsieur Gérard ALLART – Monsieur Sylvain BENAYOUN – Madame Isabelle DOUCET – Monsieur Philippe MEUNIER – Madame Micheline RENAULT –

ABSENTS : Monsieur. Nicolas DAMOISEAU – Monsieur. Laurent GRAFTE



INFORMATIONS CONCERNANT LE JOURNAL DU MUSEE.

M. Daniel DESSE, Président de l'association Pierre Salvi, ouvre la séance en donnant quelques informations sur le journal du musée. La première édition a été envoyée à tous les membres du bureau et responsables de thème. Le journal paraîtra désormais tous les trimestres pour informer les membres de l'association Pierre Salvi de la situation des fonds du musée (acquisitions, dons...) et de toute information pouvant contribuer à son aménagement.

M. Daniel DESSE soulève ensuite le problème de la propriété des objets donnés ou achetés par l'association. Il s'agit de savoir s'ils appartiennent à l'association ou à la commune, étant donné que le musée est situé dans les locaux de la mairie.
Après vérification des statuts de l'association Pierre Salvi, il apparaît (selon l'article 3), que les objets constituant les fonds du musée d'histoire locale resteront propriété de la commune. Cette clause devra néanmoins faire l'objet d'un rappel lors de la prochaine assemblée générale.

M. William ROUYER, trésorier de l'association Pierre Salvi, ajoute qu'un additif aux statuts de l'association devra également être évoqué lors de la prochaine Assemblée Générale. Cet additif concerne l'utilisation des fonds propres de l'association : ceux-ci pourront être utilisés pour l'acquisition d'objets destinés au musée.

1) COTISATIONS 2004

M. William ROUYER rappelle qu'un courrier doit être envoyé à tous les membres de l'association afin qu'ils s'acquittent de la cotisation de l'année 2004. Celle-ci a été fixée à 8 € lors de la dernière assemblée générale du 27 septembre 2003.

2) MISE AU POINT SUR L'AVANCEMENT DES AMÉNAGEMENTS DU MUSÉE.

Les travaux pour la réfection des salles devant servir aux scènes de reconstitutions ont été inscrits au budget 2004. Ils représentent un montant de 52 254 €.

Dans chacune des pièces, il sera procédé à la réfection des murs et des soupentes, du carrelage et à l'installation de l'électricité et du chauffage.

Seule la réfection de la salle pour la reconstitution d'un café épicerie sera différée en 2005.

Les travaux débuteront début avril et la fin des aménagements est prévue pour la fin du mois de juin.

M. Daniel DESSE précise qu'une subvention pourra être demandée auprès du Conseil Général, à hauteur minimum de 30%.

Dans le même temps, M. William ROUYER souhaite que la salle actuelle du musée soit rapidement remise en configuration pour permettre une réouverture rapide (notamment pour les prochaines Journées du Patrimoine). Pour cela, un appel sera lancé auprès de tous les membres de l'association.

Enfin, M. William ROUYER rappelle les priorités de recherche pour les acquisitions d'objets : des bureaux pour la classe primaire, un bar pour le café épicerie et des mannequins pour chaque thème.

3) BROCANTE DE JUILLET 2004.

Une brocante sera organisée au mois de juillet au profit du musée d'histoire locale et du festival « Ballades en Novembre ».

La date est fixée au dimanche 4 juillet 2004. Elle se déroulera rue de Paris et avenue de Royaumont.

Une réunion sera organisée prochainement pour son organisation.

4) DROITS D'ENTRÉE AU MUSÉE.

Pour la réouverture du musée après réaménagements, les tarifs seront fixés comme suit :

Individuels : 2 €

Enfants : 1 €

Groupes : 1 €

5) ASSURANCE DES OBJETS EXPOSÉS

M. William ROUYER exprime son souhait de revoir l'assurance actuelle pour la salle du musée, jugée trop élevée. Il est décidé d'étudier un éventuel rattachement de l'assurance du musée avec celle de la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

A la fin de la séance, **M. Daniel DESSE** précise que le projet d'apposer des reproductions de cartes postales anciennes en ville est sur le point de se concrétiser : les pierres sont prêtes et le choix des photos a été arrêté.

M. Sylvain BENAYOUN propose pour la remise en configuration de la salle actuelle du musée d'installer un diaporama avec les cartes postales anciennes de Viarmes.

Le Président

Daniel DESSE./.